



CCP Mission laïque française

28 juin 2017

1 - Approbation des procès-verbaux des réunions de la CCP du 2 mars et de la CCP du 13 avril 2016

Le directeur général de la MLF a précisé à la demande du SNES que:

“lors de l’entretien, le personnel peut être accompagné par le représentant syndical de son choix.” Approuvés à l’unanimité

2 - Questions diverses :

- PPCR à la MLF

La revalorisation indiciaire liée au PPCR sera mise en place avec application rétroactive au 1er janvier. Sans prélèvements sur les primes, même effet d’aubaine qu’à l’AEFE. Reste à savoir sur quel mois de traitement le rappel sera effectif.

Les enseignants auront un rendez-vous annuel avec l’équipe de direction (proviseur ou directeur). La MLF est favorable à un entretien régulier afin de faire le point sur les missions, le confort de travail ... Les RDV PPCR seront plus ciblés. Ils s’appuieront sur les IEN en zone pour les personnels du 1er degré. Les inspecteurs s’occupent essentiellement de pédagogie.

Quant à savoir s’il y aura une campagne datée et délimitée dans le temps pour les RDV de carrière comme pour la note administrative, pas forcément. Rien n’est prévu à l’heure actuelle.

Alicante

- Nous nous félicitons de la mise en place d’une commission de recrutement consultative paritaire au Lycée Français d’Alicante. **Cette initiative pourrait-elle être généralisée aux autres établissements de la MLF en Espagne ?**

Ce n’est pas vraiment une CCPL. Les représentants élus (pas forcément syndicaux) ne sont pas invités.

Nous avons insisté sur la transparence qu'apporterait une telle commission dans les établissements. La MLF n'y est pas favorable et préfère que ce rôle reste attribué uniquement aux équipes de direction.

Nous saluons néanmoins les initiatives des proviseurs d'Alicante et de Tenerife qui souhaitent s'appuyer sur l'avis de collègues (membres experts de l'équipe pédagogique ou membres du comité d'entreprise) pour choisir parmi les candidats.

- Le lycée d'Alicante n'a toujours pas modifié ses horaires pour les mettre en conformité avec le texte sur les rythmes scolaires. La solution d'un horaire continu a été envisagée mais aucune décision n'est prise en attendant un éventuel nouveau texte de cadrage. **Quelle est la position de la MLF sur ce sujet ?**

Les horaires ont été modifiés à la demande de l'inspecteur..

Le lycée français d'Alicante est passé à 9 demi-journées de travail pour être en conformité avec les textes sur les rythmes scolaires (le vendredi après-midi n'était pas travaillé et la pause déjeuner était trop courte). Cette modification des horaires est passée en conseil d'établissement.

- **L'agrément pour le service civique a-t-il été demandé par la MLF ?**

Rappel: c'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

Le service civique est en cours d'agrément et les établissements MLF intéressés par celui-ci devront déposer des projets de mission pour lancer la campagne de recrutement (comme en Azerbaïdjan-école partenaire MLF cette année). La réponse à cet agrément se fera en septembre 2018.

- Nous attendons toujours le texte de cadrage dont nous avons parlé lors de la dernière CCP concernant les entretiens individuels mis en place dans les établissements. Sans ce texte, aucune règle générale ni aucun recours n'est mis en place. **Celui-ci est-il en préparation ?**

Les entretiens individuels permettront d'établir une relation de communication et de mieux appréhender le parcours de chacun. La FSU a demandé un texte de cadrage qui sera ajouté au statut commun, nous serons invités au prochain groupe de travail pour définir ce cadre. Les personnels qui seront promouvables seront prioritaires pour passer cette entretien. Elle souhaite que ces entretiens permettent de constituer un historique de la carrière. Pour ce qui est des résidents en poste dans les établissements de la MLF, la question reste en suspens puisque leur travail est encadré par leur lettre de mission.

- **ISAE**

Rappel: augmentation de l'isae en deux fois

- 400 euros de plus en septembre 2017
- 400 euros de plus en septembre 2018

Au total ISAE portée à 1200 euros sur trois ans.

Le SNUipp a rappelé que l'équivalent de l'ISAE doit bien être versé entièrement en septembre 2018 pour tous les collègues détachés et contrats locaux et **a demandé si un paiement rétroactif de ce qui n'a pas été versé lors des années scolaires antérieures pourrait être envisagé en septembre 2018.**

La MLF a répondu négativement à la demande de rétroactivité dans le versement de l'équivalent ISAE et précisé que s'il souhaitent toucher l'ISAE intégralement, les enseignants titulaires ont toujours la possibilité de réintégrer leur département d'origine... La MLF rappelle aussi que le statut de détaché ne donne pas accès aux mêmes droits qu'un personnel en activité en France.

Le SNUipp-FSU a rappelé que tous les enseignants font le même travail devant élève, à l'étranger ou en France.

L'école française de Pablo Picasso de Benidorm a perdu son homologation suite à de nombreux problèmes rencontrés (plus de titulaire de l'Education National détaché, non mise en place du PPMS, etc...) mais elle continuera de fonctionner. La MLF accompagnera les élèves restants et incitera les familles à se tourner vers Alicante (transport gratuit via le Lycée Français d'Alicante) pour continuer leur scolarité. L'association des parents peut reprendre la gestion de l'établissement mais aucun plan de réhabilitation de sera mis en place par la MLF. Les élèves qui seraient alors scolarisés ne pourraient prétendre aux bourses scolaires.

3 – Deuxième bilan du recrutement 2016-2017 dans les réseaux « EE, MLF/EPR, OSUI ».

Le recrutement a été complexe cette année scolaire suite aux nombreux refus de détachement tardifs.

Au total sur 123 postes MLF (Ecole d'entreprise-EPR- OSUI quelques écoles partenaires), il y a eu 48 refus.

Suite aux recours écrits par les candidats, 16 ont reçu un avis favorable à leur détachement. 12 candidats ont annulé leur candidature et ont préféré choisir leur poste au mouvement départemental.

11 collègues enseignants se sont mis en disponibilité.

Rappel:

La disponibilité est la situation de l'agent qui se trouve placé temporairement, hors de son administration ou service d'origine et qui cesse de bénéficier, durant cette période, de sa rémunération et de ses droits à l'avancement et à la retraite.

Donc il reste 9 postes à pourvoir au 28 juin 2017.

La MLF a remis en ligne un certain nombre de postes non pourvus à ce jour, suite à des refus de détachement ou d'absence de réponse aux demandes de recours exprimées. Les

candidats initialement recrutés ont été informés de cette démarche. Si dans l'intervalle une réponse positive les concernant devait être prononcée, leur recrutement resterait prioritaire.

La MLF a fixé dans un premier temps, la date limite au 20 juin. Il faudra sans doute selon les cas moduler cette date. Les délais sont contraints mais nous sommes dans une situation exceptionnelle.

Un courriel de la Mission Laïque française a été adressé à l'ensemble des candidats inscrits dans la base "recrutement".

Les candidatures des personnels qui :

- ont obtenu satisfaction dans un mouvement académique,
- sont recrutés pour un poste à l'étranger quel que soit l'opérateur,
- sont issus d'un département ou d'une académie déficitaire ne seront pas étudiées.

Le SNUipp ne peut que constater que les refus de détachement sont la cause du blocage en cette fin d'année scolaire des ultimes recrutements MLF. Nous rappelons aussi que l'équité est importante dans le recrutement.